

Aux voisins autour de la zone « Manessières »

A la commune de Collonges sous Salève :

A M. le Maire et ses adjoints
Aux membres du conseil municipal
Aux membres du PLU

Aux entreprises :

EPODE Territoires
APU Allimant, paysages-urbanisme

Collonges sous Salève, avril 2016

LETTRÉ OUVERTE POUR INFORMATION

ZONE DE DEVELOPPEMENT « MANESSIERES » et QUALITE DE VIE A COLLONGES-SOUS-SALEVE

Madame, Monsieur, Mesdames et Messieurs,

Les soussignées et soussignés, voisins de la zone « Les Manessières » et soucieux de la qualité de vie à Collonges-sous-Salève, suivent attentivement l'évolution de son projet de développement.

Nous remercions les autorités de Collonges pour leurs informations, les espaces de consultations ouverts à la population, et les documents mis à disposition sur le site internet.

Nous remercions également l'Association Pour la Protection de l'Environnement Collongeois (APEC) qui avait pu faire valoir le surdimensionnement des habitations sur d'anciens projets. C'est ainsi que le projet actuel présenté lors de la réunion ouverte du 1er mars 2016, contient à notre avis les points positifs suivants :

- Un hectare de terrain dévolu à la création d'un parc naturel
- Des espacements entre les bâtiments pour des jardins privatifs et espaces arborés
- La mise à disposition de logements sociaux qui manquent cruellement sur Collonges.

Cependant, nous voulons informer nos voisins et les autorités des problèmes persistants suivants :

- La hauteur des bâtiments reste beaucoup trop élevée avec une différence de hauteur jusqu'à R+1 en haut, pour préserver la vue de certains, mais des R + 4 sur le bas, juste en vis-à-vis des habitations actuelles, qui perdraient ainsi tout dégagement de vue.
- Le nombre de logements est inquiétant : 160 logements, c'est **320 voitures de plus qui circuleront quotidiennement** sous les fenêtres des voisins et dans l'étranglement routier de Collonges.
- la nature du terrain, extrêmement spongieux, ne nous semble pas avoir été prise en compte sérieusement. Nous pouvons bien sûr imaginer et nous l'espérons que toutes les études du sol ont été faites par des professionnels et selon des normes bien précises. Si cette zone humide n'est pas classée par les experts "sévère" il serait cependant important de réfléchir à cette situation à risques qui pourrait engendrer de graves problèmes sur les futurs et nombreux immeubles et ceux environnants. Nous le savons pour l'avoir vécu lors des constructions de nos bâtiments, le sol est gorgé d'eau, et construire de hauts bâtiments avec des sous-sol profonds pour les voitures, ne nous semble pas judicieux. Nous craignons pour la stabilité du terrain, et les

risques d'inondations dans les bâtiments. Plusieurs résidences à Collonges ont des pompes électriques qui fonctionnent en permanence dans leur sous-sol pour l'évacuation de l'eau, ce qui pose question du point de vue économique et écologique, ainsi que sur la durabilité des constructions.

C'est pourquoi, nous demandons une révision du projet,

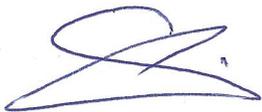
Pour des habitations à R+2 maximum dans la zone « Les Manessières »

avec de larges espacements entre les habitats, zones vertes et parc (selon projet actuel), ainsi que des toits de style « savoyards », afin de conserver l'homogénéité avec les habitations connexes.

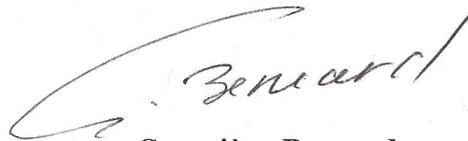
Nous reviendrons ainsi à un développement intégré, respectueux des possibilités de Collonges-sous-Salève, des réalités du terrain et de la qualité de vie des habitants. Concernant le logement social, les habitants ne veulent pas payer sur des projets surdimensionnés un retard incompréhensible de plusieurs dizaines d'années à cet égard sur la commune. **La politique pour rattraper ce retard doit s'axer de manière accentuée sur le bâti existant.**

Dans un premier temps, nous informons largement par cette lettre de notre position et de notre demande. **Nous allons déposer cette lettre auprès de la Mairie, dans le cahier de recueil des avis de la population concernant le PLU.** Les voisins qui le souhaitent peuvent aller y ajouter leurs commentaires et/ou signatures d'approbation.

Dès la mise à l'enquête, août-septembre 2016, **nous organiserons un recueil de signatures** auprès des voisins d'accords avec cette position, afin de déposer cet avis auprès de l'enquêteur officiel.



Geneviève Preti



Geneviève Bernard

Guyline Nove-Jossand



Pascal et Laura Collot



Ursula Heinen-Kropfli

